



## Le cœur du village !

Chose promise, chose due ! Dès notre programme électoral, nous nous étions engagés à prendre à bras le corps ce dossier perdu entre ceux qui ne voulaient pas et ceux qui voulaient mais ne pouvaient pas... Nous vous avons promis de mettre en œuvre des solutions concrètes.

Aujourd'hui, 18 mois seulement après les élections, nos promesses se concrétisent en actes: nous venons de décrocher une subvention régionale de 3.600.000 € pour notre projet de réhabilitation des Anciens Hospices !



**Notre recette ? Du travail, de la rigueur, de l'obstination !** Et un vrai projet humain, pensé sur le long terme, avec et pour la population. Nous allons faire revivre un cœur de village, rendre les administrations plus accessibles et redonner à notre patrimoine l'éclat qu'il n'aurait jamais dû perdre.

Sur ce dossier comme dans d'autres - le Proxibus local, le journal communal Rebecq à la Une, le site Internet, les services et l'accueil, les finances communales, la participation et la consultation, notre méthode paye.

Voici comment fonctionne Action Communale :

- nous reprenons le dossier à la base, sans a priori
- **nous consultons la population**, par des réunions publiques, des enquêtes...
- nous mettons sur pied un projet concret, intégrant une **vision à long terme**
- nous partons à la **recherche de subventions** ; celles-ci existent : des dossiers bien ficelés, documentés, complets, permettent de décrocher des aides parfois très importantes.

**Vous avez voté le changement. Chaque jour, nous le mettons en œuvre.** Et si parfois il faut savoir prendre patience, le résultat de nos actions nous conforte dans notre volonté de travailler rigoureusement, de nous attaquer à chaque problème en profondeur pour développer notre commune sans égratigner son cœur.

*Dimitri LEGASSE  
Bourgmestre*

## Action Communale, un engagement !



Comme tous les membres d'Action Communale, je partage avec vous cette joie de voir déjà se concrétiser «la» priorité de notre programme. C'est bien évidemment le fruit du travail de tous nos mandataires et de l'ensemble de notre groupe, ou chacun s'investit sans compter pour faire avancer les projets.

Pour preuve, notre Bourgmestre Dimitri, vient de suspendre son contrat de travail au TEC pour occuper à temps plein ses fonctions communales. Sa présence sur le terrain et sa disponibilité sont le reflet du fonctionnement d'Action Communale, qui se veut proche de la population et à son écoute au quotidien. Au nom de toutes et tous, je le remercie de renoncer à son travail pour se consacrer pleinement à sa tâche de bourgmestre et je l'assure de tout notre soutien dans cette difficile mais combien passionnante mission au service de notre belle commune.



Un autre évènement, dont vous n'avez pas manqué d'entendre parler, ponctuera l'été. Notre Dimitri prendra le 19 juillet un engagement d'une toute autre nature... Son mariage sera célébré à l'Eglise Saint-Géry de Rebecq à 11h, n'hésitez pas à venir partager ce grand jour avec Sarah et Dimitri ! D'ores et déjà, au nom de tous les membres d'Action Communale, je leur souhaite tout le bonheur du monde.

*Patrick M. MARTIN,  
Président*

[www.actioncommunalebecq.be](http://www.actioncommunalebecq.be)

*Lors de la BRADERIE,  
Action Communale  
propose un stand  
et des activités pour  
les enfants : grimage,  
concours de dessins  
ayant pour thème les  
Anciens Hospices...  
Rendez-vous  
le dimanche  
29 juin !*

### Contacts

#### Président

Patrick M. MARTIN  
Rue du Pont, 52  
0485/22.19.36

#### Vice-président

Cédric DEBROE  
Chemin Basse Franchise, 31  
0476/24.10.47

#### Trésorière

Martine HERREZEEL  
Rue des Frères Demaret, 33  
0477/26.86.28

#### Secrétaire

Laetitia WASTERZAK  
Rue du Pont, 29  
0478/75.59.35

Editeur responsable : Patrick M. MARTIN, Rue du Pont 52, 1430 REBECQ



ACTION COMMUNALE

ACTION COMMUNALE

ACTION COMMUNALE

# Le changement par l'action ! Promesse tenue !





## Quelques questions à Marino MARCHETTI,

1<sup>er</sup> Echevin en charge du Patrimoine

### Un Echevin du Patrimoine heureux ?

C'est peu dire ! Action Communale a réussi son pari. Nous avons cru en notre rêve et nous avons maintenant les moyens de le réaliser. Rendez-vous compte : les Anciens Hospices sont dans un état de délabrement incroyable. Si nous n'avions pas trouvé de solution, nous aurions dû nous résoudre à vendre purement et simplement ce patrimoine public ! C'est un lieu qui compte, qui fait partie de notre village, de son histoire. Et c'est l'endroit idéal où installer des services publics, il avait d'ailleurs été conçu pour ça dès son origine.

### Justement, le projet prévoit de regrouper les Administrations de la Commune et du CPAS. Pourquoi ce choix ?

Il est difficile pour l'habitant rebecquois de trouver directement l'information ou le service qu'il souhaite. Il doit très souvent accomplir plusieurs démarches, en des lieux différents.

Au niveau interne, la multiplicité des sites ne favorise pas les synergies, ni les échanges d'expérience. L'esprit d'équipe n'est donc pas encouragé ! De plus, les surfaces des bâtiments ne sont pas adaptées au nombre de personnes y travaillant, ce qui a pour conséquence des bureaux surpeuplés et peu fonctionnels, ou des déménagements incessants selon l'évolution des services. Un exemple ? L'unique salle de travail sert à la fois de Salle des mariages, de Salle du Conseil Communal et de Salle de réunions, engendrant ainsi d'incessants déplacements de tables et chaises afin d'optimiser l'espace. Il est grand temps de rationaliser tout cela ! Le site des Anciens Hospices nous permet de prévoir également l'évolution des services communaux. C'est un bel investissement sur le long terme, un investissement pour l'avenir et pour tous les Rebecquois.



## Pari tenu : 3.600.000 € pour les Anciens Hospices

### ■ HIER

L'Hospice des Vieillards a été fondé vers 1305 par la princesse Marie de Rethel et géré jusqu'en 1979 par des religieuses hospitalières de la règle de Saint Augustin. Jusqu'à la cession de l'ensemble par les religieuses au CPAS le 28 février 1979, et à sa **désaffectation** en tant qu'hospice en **1986**, les bâtiments accueillait des personnes âgées et ont fonctionné comme un hôpital à certaines périodes.



Depuis la donation par le CPAS à la commune en **1994** (acte de donation du 21.12.1995), la plupart des bâtiments sont à **l'abandon** faute de moyens financiers et de consensus au sein des conseils communaux successifs à propos de leur affectation. En **2003**, un **incendie**

ravage une aile et fragilise encore un peu plus l'ensemble. Un groupe se constitue «Les Amis de l'Hospice de Rebecq».

En 2005, le Conseil Communal vote la vente du bâtiment Coulon, en privilégiant un opérateur public. Toutefois, il ressort d'une étude de faisabilité réalisée par la Société Wallonne du Logement que, vu l'état du bâtiment, l'aménagement de logements sociaux engendrerait un coût deux fois supérieur au maximum autorisé par décret. Cette opération semble donc impossible à réaliser pour une société de logement de service public agréée telle la société coopérative du Roman País.

### ■ AUJOURD'HUI

Action Communale emporte les élections communales et entame son mandat en décembre 2006 et dès mars 2007, le dossier «Réaffectation des Anciens Hospices» est **inscrit** comme **une priorité** dans le Contrat d'Avenir Local signé par le Conseil Communal.

Nous rentrons un dossier complet et concret à la Région Wallonne, dans le but de **décrocher une subvention** dans le cadre du



«Financement Alternatif» en septembre 2007 et nous entamons simultanément une dynamique de Partenariat-Public-Privé afin de trouver des moyens financiers, non seulement pour le dossier des Anciens Hospices, mais également pour d'autres bâtiments (grange, chapelle...). Le Conseil Communal vote en

novembre dernier la mise en place d'une Régie Communale Autonome.

Et la très bonne nouvelle est venue en mai dernier: le Gouvernement Wallon annonce les projets retenus dans la cadre du Financement Alternatif. Rebecq fait partie des heureux élus et notre projet de regroupement des services communaux et CPAS dans les Anciens Hospices est assuré de recevoir 3.600.000 € !

### ■ DEMAIN

Regrouper les services de l'Administration Communale et du CPAS dans un même bâtiment, facilement accessible à tous permettra d'optimiser l'occupation des espaces, et de rationaliser les frais de fonctionnement, tout en favorisant les synergies entre les acteurs du service public local. Le site des Anciens Hospices représente un intérêt évident de par sa localisation très centrale, son accessibilité et son histoire.

La nouvelle «maison communale» constituera un nouveau pôle d'activité ouvert sur la rue principale du village. Elle constituera le pivot donnant accès à un superbe espace qui méritera par la suite une restauration pour devenir un pôle touristique et culturel de premier ordre.

**Maintenir les liens avec notre histoire est une manière de sauvegarder notre propre identité.** Pour notre commune, la réaffectation du site des Anciens Hospices est une priorité. Aujourd'hui le principe et les moyens financiers sont acquis !

